



PAROLE
AUX ÉLUS

Elus de l'opposition

Lillebonne : une ville au pronostic vital engagé !

On mesure très souvent l'attractivité d'une ville à sa capacité à offrir des services publics, à son animation, mais également et surtout à sa capacité à maintenir voire attirer des commerces en centre-ville et permettre également le développement économique synonyme d'emplois et de pouvoir d'achat pour les habitants.

Force est de constater que Lillebonne meurt à petit feu ; la situation est jugée « gravissime » par beaucoup de commerçants de la ville et il suffit de constater le peu de fréquentation dans les rues du centre-ville pour se poser la question de la pérennité de ces commerces qui jouent un rôle clé de cohésion sociale et d'animation dans notre ville.

La majorité actuelle aura le beau rôle de dire qu'il s'agit d'un phénomène national et que cette situation est inévitable ; et pourtant !...

2 villes de taille comparable à Lillebonne tirent leur épingle du jeu ; il s'agit de Bolbec et de Port- Jérôme-Sur-Seine.

En effet, sur la base du rapport d'activités de l'Agence Caux Seine Développement présenté le 19 septembre 2024 en conseil municipal, on relève que le nombre de commerces non exploités ou bien inoccupés, appelé taux de vacance commerciale, est égal à 10% à Lillebonne, le taux le plus élevé sur le territoire de l'agglomération ; mais le fait notable est la réduction du taux de vacance commerciale à Bolbec qui est passé de 20% à 9% en quelques années ce qui démontre qu'avec de la volonté il est possible d'obtenir des résultats. De plus, une extension de la zone commerciale à Bolbec est prévue prochainement et va contribuer à renforcer son attractivité.

Quant à Port-Jérôme-Sur-Seine, les travaux d'entrée de ville vont permettre la création de bureaux pour les entreprises, un espace de coworking et enfin des possibilités d'implantation de nouveaux commerces.

L'attractivité qui faisait la force de Lillebonne fait malheureusement partie du passé : la ville s'est installée dans une torpeur bien préoccupante.

Patrick Cibois, Sylvie De Milliano, Arlette Lecacheur, Patrick Walczak, Jean-Yves Gognet, Amel Takarli, Anne-Lise Couture